



Équipe de Bretagne U 17 Mixte

Entraîneur : Sébastien Landrin, assisté de Omar Nedder

Liste des convoqués pour la compétition des 23 et 24 mars 2019 à Lyon

	Club	Nom Prénom	Date de naissance	
1	CO Pacé	DRILLET Louis	26/09/2004	G
2	HC Quévert	VALENTIN Gustave	28/04/2003	
3	HC Quévert	CADORET Kylian	15/03/2003	
4	HC Quévert	BUSNEL Rudy	03/04/2003	
5	CO Pacé	Marquant Paul	11/04/2004	
6	HC Quévert	HAI DAR Alexandre	21/08/2004	
7	HC Quévert	LANDRIN Arthur	05/04/2003	
8	Quintin RC	MERRANT Lucas	11/08/2003	
9	Quintin RC	LATOUCHE Albin	25/03/2004	
10	HC Quévert	GUILLAUME Nolan	06/04/2004	G

Modalités du déplacement :

Le déplacement se fera avec 2 minibus (5 joueurs et 2 chauffeurs par minibus).

Départ :

Rendez-vous à 13h30, le vendredi 22 mars sur le parking de la salle Omnisports de Quévert - rue du Val 22100 Quévert (8 joueurs, 2 entraîneurs, un arbitre et un chauffeur).

Pour les 2 joueurs de Quintin, il est proposé de rejoindre Quévert avec l'équipe BZH U15 qui partira de la salle de Ploufragan à 10 h.

Arrêt à Pacé (2 joueurs).

Pour le repas du vendredi soir, prévoir un pique-nique.

Retour :

Les joueurs doivent faire le voyage retour avec leur équipe, prévoir un numéro de téléphone pour vous communiquer l'heure d'arrivée.

Sur le lieu de la compétition, l'équipe sera hébergée à :

B&B LYON OUEST TASSIN

5, avenue Victor Hugo

69160 TASSIN LA DEMI-LUNE 04.27.18.00.11

Adresse de la salle de sports :

Piste de Rink-Hockey

264 Avenue Andrei Sakharov

69009 LYON Duchère



Les repas du samedi midi, samedi soir et dimanche midi, ainsi que les paniers repas du dimanche soir sont réservés et pris en charge par la ligue de Bretagne, commission Rink-hockey.

Chaque joueur, entraîneur, arbitre apportera :

- sa licence 2018-2019 avec photo.

La commission Rink-hockey de Bretagne fournit :

- les maillots et les shorts pour les joueurs, mais ne fournit pas les chaussettes et les balles.

Avant la compétition :

- chaque joueur devra vérifier son équipement **avec le plus grand soin** (roues, roulements etc),
- chaque parent devra fournir l'autorisation parentale (si vous ne l'avez pas encore donnée à l'entraîneur),
- une participation de 50 € par joueur est demandée aux familles : faire parvenir un chèque à l'ordre de la Commission Rink Hockey Bretagne, à Michel Guillardau, trésorier de la Commission Rink-hockey, 7 impasse de la Perrière 22440 Ploufragan **au plus tard le 18 mars.**

Pour la compétition,

- chaque joueur apportera : une crosse, une balle, des chaussettes noires et blanches.